

Dimanche 13 juillet 2025 – 15^{ème} dimanche ordinaire – Année C

Première lecture : Deutéronome 30, 10-14

Psaume 18b (19)

Deuxième lecture : Colossiens 1, 15-20

Évangile : Luc 10, 25-37

Homélie

Nous connaissons bien la parabole du bon Samaritain. Elle est souvent utilisée en catéchèse, elle a beaucoup été commentée, elle a fait l'objet de bien des œuvres d'art de différentes époques. Or, il se trouve que nous avons la chance, dans notre cathédrale de Sens, d'avoir un vitrail représentant le Samaritain confiant l'homme blessé à un aubergiste.

Dans notre passage d'Évangile, Jésus prend pour exemple un samaritain. Il y a là quelque chose de provocateur de la part de Jésus à l'égard de son interlocuteur. Les Samaritains en effet, en ce temps-là, sont considérés par l'autorité religieuse du Temple comme de mauvais croyants, voir comme des hérétiques, parce que les Samaritains, contrairement au prêtre et au lévite de la parabole, ne mettent pas les prescriptions particulières de la Loi de Moïse au-dessus des commandements fondamentaux. Pour le prêtre et le lévite, toucher le sang d'un blessé les rendrait impurs, au point qu'ils ne pourraient plus accomplir leur office liturgique. Le bon Samaritain, lui, ose prendre le risque du contact, de cette impureté, parce qu'il a compris le sens profond de la Loi de Dieu : il a compris que l'enjeu de vie ou de mort est plus important que la prescription rituelle. C'est la même logique que d'autres paroles dans l'Évangile, par exemple lorsque Jésus déclare que le Shabbat est fait pour l'homme et non pas l'homme pour le Shabbat.

La compassion de notre Samaritain se prolonge en outre au-delà des premiers secours : il va prendre sur ses propres deniers pour confier l'homme blessé à un aubergiste, qu'il ne connaît probablement pas, et qui va continuer à le soigner. Par surcroît, le Samaritain s'engage à régler lui-même la différence si la somme s'avérait insuffisante. Ici, miséricorde rime avec confiance.

La parabole, ne l'oublions pas, est une réponse à une question d'un docteur de la Loi, c'est-à-dire de quelqu'un qui connaît très bien l'Écriture. La question, nous l'avons entendue au début de la lecture, est la suivante : « Qui est mon prochain ? » On est bien au cœur de la Loi de Dieu, qui commande d'aimer son prochain comme soi-même. La question n'est donc pas anodine.

Nous savons que cette notion de prochain, ou de frère, peut connaître bien des définitions différentes aujourd'hui comme hier : mon prochain, c'est peut-être celui qui me ressemble, quelqu'un de mon clan, c'est un ami que j'ai choisi... Or, la parabole déplace un tel regard et suggère clairement autre chose : le prochain, dans l'Évangile, c'est ce Samaritain, mal vu par les responsables du Temple, tenu à l'écart parce qu'il n'interprète pas la Loi de la même façon que ceux qui exercent le pouvoir religieux dans la région de Jérusalem. Le comportement du Samaritain à l'égard du blessé dérange. Elle sort le docteur de la Loi de sa zone de confort. Pour Jésus, le prochain, c'est justement celui qui, quoique tenu à distance, a bien compris que l'esprit de la Loi, c'est la vie, et la vie dans l'amour.

Et puis, pour revenir à notre vitrail de Sens : le blessé de l'Évangile y est représenté sous les traits du Christ souffrant... Cette représentation nous invite à nous poser pour notre propre foi des questions importantes : qui donc est, pour moi, pour nous, le prochain du Christ, c'est-à-dire le vrai disciple ? Est-ce celui qui me ressemble par les pratiques ou les idées, ou à l'inverse celui que j'ai, peut-être même inconsciemment, tenu à l'écart à cause de mes certitudes ? En d'autres termes : se faire le prochain du Christ, ou mettre la Loi de Dieu en pratique, ce qui revient au même, est-ce en premier avoir le souci d'une pureté rituelle, ou bien est-ce en premier poser son regard sur une ou des situations où la vie est en jeu ? Bien sûr, il ne s'agit pas de choisir entre la charité et la célébration. Tout cela ne s'oppose pas. Au contraire : le regard du bon Samaritain révèle un sens profond de notre célébration. Que serait notre liturgie, justement sous le signe de la Croix du Christ, sans l'impératif de charité, première vertu chrétienne pour saint Paul, et due en particulier aux pauvres et à ceux qui souffrent ? Ce dont il s'agit, comme pour le docteur de la Loi qui s'adresse à Jésus, c'est que notre célébration soit cohérente avec le commandement d'amour de notre Seigneur.

P. Hugues GUINOT